

AVERTISSEMENT : Le texte ci-dessous a paru dans un ouvrage collectif et peut être cité avec les références suivantes : Alice KRIEG-PLANQUE (2007), “ ‘Sciences du langage’ et ‘sciences de l’information et de la communication’ : entre reconnaissances et ignorances, entre distanciations et appropriations”, dans Franck Neveu et Sabine Pétilion dir., *Sciences du langage et sciences de l’homme*, Limoges, Editions Lambert-Lucas, 134 p ; pp. 103-119.

**“SCIENCES DU LANGAGE” ET “SCIENCES DE
L’INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION” :
ENTRE RECONNAISSANCES ET IGNORANCES,
ENTRE DISTANCIATIONS ET APPROPRIATIONS**

par Alice KRIEG-PLANQUE
Université Paris 12 – Val-de-Marne
Céditec (EA 3119)

Introduction : dessiner le paysage des rencontres institutionnelles

Dans le cadre des travaux initiés par l’Association des Sciences du Langage (ASL) qui ont pris la forme de la journée “Sciences du langage et sciences de l’homme” organisée à Paris à l’ENS le 10 décembre 2005 puis du présent volume collectif, nous avons interrogé les rapports entre deux “disciplines” – du moins institutionnalisées comme telles – : les “sciences du langage” (désormais SDL, en dépit de l’inélégance) et les “sciences de l’information et de la communication” (désormais SIC, tout aussi disgracieux). L’angle sous lequel nous nous intéresserons à cette relation n’est pas prioritairement l’angle épistémologique – lequel a fait l’objet d’une intervention de Claire Oger lors du même colloque¹ – mais plutôt l’angle institutionnel.

De façon à réduire les malentendus, il peut être utile d’explicitier deux points. D’une part, nous ne prétendons nullement à une description méthodique de la question, pour lequel le lecteur se reportera à d’autres

¹ Une version remaniée de l’intervention de Claire Oger lors de la journée organisée par l’ASL est publiée dans un ouvrage collectif : Claire Oger, “Analyse de discours et sciences de l’information et de la communication ; au-delà des corpus et des méthodes”, dans Simone Bonnafous et Malika Temmar (dir.), *Analyse du discours et sciences humaines et sociales*, Paris, Ophrys, coll. Les chemins du discours, 2007.

publications² : sans privilégier l'anecdote, cet exposé est marqué par la modestie de ses ambitions. D'autre part, nous avons conscience que ce texte semblera injuste ou réducteur aux uns ou aux autres : entre l'abstraction du portrait général et anonyme consistant à ne citer ni les acteurs ni les institutions (permettant d'épargner aux autres l'injustice et à soi-même les animosités) et l'éclairage de quelques exemples s'effectuant nécessairement au détriment de ceux que l'on écarte, nous avons préféré la seconde configuration, plus risquée mais plus intéressante nous semble-t-il en la circonstance. Que le lecteur veuille bien comprendre notre choix d'un exposé qui, tout en étant informatif et documenté, ne vise en rien la systématisme.

1. Institutionnalisation des SIC et place des SDL au cours de cette institutionnalisation

Dans le champ de la production scientifique, la sémiologie et la linguistique font partie des emblèmes tutélaires auxquelles les SIC se plaisent, parmi d'autres, à renvoyer : Ferdinand de Saussure et sa théorie du signe ; Roland Barthes et ses analyses des messages verbaux et/ou iconiques produits dans le contexte de la société de consommation (publicité, faits divers...) ; Roman Jakobson et son schéma des facteurs de la communication verbale et des fonctions du langage... Autrement dit, les SIC, dans leurs récits de fondation (observables dans les manuels et dans les enseignements des "fondamentaux" par exemple) s'originent en partie chez des auteurs et dans des travaux que les SDL elles aussi reconnaissent comme des figures majeures (même si cela peut être pour d'autres travaux, ou pour les mêmes travaux mais appréciés pour d'autres raisons : le Jakobson des linguistes n'est pas celui que l'on fréquente en sciences de l'information et de la communication).

² Sur les sciences de l'information et de la communication et leur histoire, voir : Bernard Miège, "Les apports à la recherche des sciences de l'information et de la communication", dans *Réseaux. Communication, technologie, société*, Issy-les-Moulineaux, CNET, n°100 ; pp. 547-568. Robert Boure (dir.), *Les origines des sciences de l'information et de la communication. Regards croisés*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, coll. Communication, 2002, 179 p. Robert Boure, "SIC : l'institutionnalisation d'une discipline", dans Stéphane Olivesi (dir.), *Sciences de l'information et de la communication. Objets, savoirs, discipline*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, coll. La communication en plus, 2006, 286 p. ; pp. 245-258. Sur l'histoire de la place des sciences du langage dans ce contexte, voir : Simone Bonnafous et François Jost, "Analyse de discours, sémiologie et tournant communicationnel", dans *Réseaux. Communication, technologie, société*, Issy-les-Moulineaux, CNET, n°100, 2000 ; pp. 525-545.

Pourtant, dès leur apparition (et même s'il faut rappeler le rôle de Roland Barthes, de Greimas et d'Oswald Ducrot dans la création des SIC³), les SIC ne garantissent qu'une place très périphérique aux SDL, comme nous le montrons dans les paragraphes suivants.

La Licence et Maîtrise d'information et communication, créée en 1977, n'est pas orientée vers les SDL ou vers la linguistique (puisque c'est plutôt avec ce nom qu'il faut compter à l'époque). L'arrêté qui définit ces Licence et Maîtrise précise que les enseignements sont répartis en deux groupes⁴ : "1° Développement des notions de communication et de relations publiques ; psychologie sociale et expression orale ; mécanismes économiques contemporains" et "2° Histoire et droit de l'information ; technologie, économie et sociologie de l'information ; marketing et publicité". Nulle place, ici, pour ce que la linguistique pourrait reconnaître comme son objet.

Plus tard, en 1984, est créé un diplôme qui sur le papier semble au contraire unir les SIC et les SDL : le DEUG "Communication et sciences du langage", qui à côté d'autres DEUG spécifiques contribue à absorber une partie des flux étudiants en cette période de croissance des effectifs. Mais ce DEUG comporte très explicitement deux sections étanches, entre lesquelles l'étudiant doit choisir⁵ : d'un côté la "Section A : Culture et communication", comportant "Approches théoriques et pratiques de la communication. Textes et documents : analyse et production. Communication, culture, sociétés. Informatique. Langues" ; d'un autre côté la "Section B : Sciences du langage", comportant "Linguistique. Psychologie. Informatique. Langues". Le DEUG "Communication et sciences du langage" apparaît donc bien plutôt comme un DEUG "Communication *ou* sciences du langage", et il ne favorise en rien les échanges entre les deux domaines, pour les étudiants tout autant que pour les enseignants impliqués dans l'une *ou* l'autre formation.

Dix ans plus tard, en février 1993, la façon dont la 71^e section (section "Sciences de l'information et de la communication", laquelle avait été créée en 1975 avec le n°52) du Conseil national des universités (CNU) définit son domaine de compétence relativement à la Linguistique peut inquiéter : "La 71^e section peut considérer de sa compétence certains travaux à caractère

³ Sur ce point voir : Jean-François Tétu, "Sur les origines littéraires des sciences de l'information et de la communication", dans Robert Boure (dir.), *Les origines des sciences de l'information et de la communication. Regards croisés*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, coll. Communication, 2002, 179 p. ; pp. 71-93.

⁴ Arrêté du 7 juillet 1977, art. 2.

⁵ Arrêté du 14 août 1984.

linguistique, psycho-linguistique, sémiotique, socio-linguistique, si l'objet principal de l'étude porte sur le fonctionnement d'un processus de communication, ou sur l'extraction et la représentation de connaissances en vue de la conception de systèmes d'information."⁶ Certes, il importe de comprendre la nature du document cité : il s'agit là d'une définition de la relation entre les deux disciplines dans la perspective du recrutement d'enseignants du supérieur en 71^e section (et non pas dans la perspective d'un programme de recherche interdisciplinaire par exemple). Néanmoins, on voit dans quel geste la 71^e accepte d'accueillir des linguistes : le premier accueil renvoie à un domaine très flou, très large ; quant au second, il renvoie clairement à une linguistique liée à l'informatique, aux technologies, aux sciences de l'ingénieur, à des finalités opérationnelles de traitement de l'information.⁷

La même année, en 1993, un rapport du Comité National d'Evaluation des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPCSCP) portant évaluation des sciences de l'information et de la communication dans ces établissements, estime qu'il existe trois axes de recherche en SIC : "*la question des significations*", "*le rapport à la technique et aux objets*" et "*l'économie du secteur*"⁸. La question des "significations", qui est, avec celle des "représentations", parmi les thématiques historiquement fondatrices des SIC⁹, trouve donc encore au

⁶ Document CNU 71^e section, cité dans : CNE (Comité National d'Evaluation des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel), *Les sciences de l'information et de la communication. Rapport d'évaluation*, Paris, CNE, Service des publications, 125 p. ; p. 124.

⁷ Nous appréhendons ici l'aspect historique de la question. Le document actuellement en vigueur concernant les critères de qualification en 71^e section peut être consulté sur le site de la section (<<http://cnu71.online.fr>>), site dont on peut au passage saluer l'existence. Le lecteur de la documentation mise en ligne verra que le texte de 1993 a été modifié en 1999 puis de nouveau en 2005. Par ailleurs, le lecteur relèvera que la qualification en 71^e section n'a été accordée à un ou une docteur(e) en SDL que dans 1 cas sur 15 en 2005, dans 1 cas sur 15 en 2004, dans 4 cas sur 19 en 2003. Il ne faut pas nécessairement voir ces données négativement, comme un signe de "fermeture" des SIC, mais plutôt positivement, comme le refus des SIC de perdre toute consistance sous la pression d'une hétérogénéité disciplinaire qui est déjà forte : en 2005, sur 264 dossiers examinés, 74 candidats seulement avaient effectué leur thèse dans la discipline, ce qui peut expliquer le faible taux de qualifiés (27,65% au total, alors que le même taux est de l'ordre de 65% en 7^e section, "Sciences du langage : linguistique et phonétique générales", ce qui fait des SIC une section dans laquelle il est statistiquement particulièrement difficile d'être qualifié, par rapport aux SDL comme par rapport à l'autres sections).

⁸ CNE (Comité National d'Evaluation des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel), *Les sciences de l'information et de la communication. Rapport d'évaluation*, Paris, CNE, Service des publications, 125 p. ; p. 60.

⁹ Sur ce point voir : François Dosse, *Histoire du structuralisme. Tome I. Le champ du signe, 1945-1966*, Paris, La Découverte, 1992, 472 p. ; pp. 447-448. Robert Bouré (dir.), *Les origines des sciences de l'information et de la communication. Regards croisés*, Villeneuve

milieu des années 1990 une place légitime au regard de nos collègues experts auprès du CNE. Mais les termes proposés pour ce premier axe ne sont pas nécessairement ceux que reconnaîtrait un chercheur en SDL. La “*question des significations*” est ainsi définie : “*Elle concerne l’étude des représentations construites dans et par les médias. Largement inspiré de la ‘pragmatique’ et des études linguistiques sur les interactions, ce champ de recherche vise la production du sens dans les médias, la construction de l’opinion et des représentations dans les discours les plus divers.*”¹⁰

Au total, l’institutionnalisation des SIC se produit dans un rapport aux SDL, et non pas dans l’indépendance ou l’ignorance à l’égard de celles-ci. Mais ce rapport laisse les SDL et ses points de vue (aussi divers soient-ils) dans une situation fragile, qui rappelle que les positions et les objets ne sont, dans les institutions, jamais offertes mais toujours à défendre. Il nous apparaît que si aujourd’hui les SDL ont trouvé une certaine place en SIC – et une place qui ne saurait être décrite avec apitoiement comme un strapontin de misère –, c’est certes parce que des nécessités épistémologiques peuvent unir les deux disciplines¹¹ mais aussi parce que certains acteurs se sont employés à mettre en évidence ces nécessités. Nous en donnons ci-après trois exemples à travers la revue *Mots*, l’équipe Certeic - Gerico, et le Gram (ce en quoi nous privilégions les acteurs concrets, ainsi qu’annoncé en introduction).

- Lancée en 1980 par des membres du laboratoire de Lexicométrie et textes politiques de l’ENS Fontenay / Saint-Cloud (UMR du CNRS), avec le sous-titre *Mots. Ordinateurs. Textes. Société*, la revue *Mots* a d’abord été un périodique assez technique et spécialisé, consacré notamment à l’application des méthodes d’analyse statistique du vocabulaire. En 1989, la revue a changé de formule, tout en maintenant sa prédilection pour les discours politiques et publics. Avec un nouveau sous-titre, *Les langages du politique*, elle est devenue plus interdisciplinaire et davantage accessible à des lecteurs non-spécialistes. Elle est aujourd’hui publiée avec l’appui scientifique de

d’Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, coll. Communication, 2002, 179 p. ; en particulier p. 10 et 81.

¹⁰ CNE (Comité National d’Evaluation des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel), *Les sciences de l’information et de la communication. Rapport d’évaluation*, Paris, CNE, Service des publications, 125 p. ; p. 60.

¹¹ Sur ce point voir par exemple : Claire Oger, “Analyse de discours et sciences de l’information et de la communication ; au-delà des corpus et des méthodes”, dans Simone Bonnafous et Malika Temmar (dir.), *Analyse du discours et sciences humaines et sociales*, Paris, Ophrys, coll. Les chemins du discours, 2007. Alice Krieg-Planque, “ ‘Formules’ et ‘lieux discursifs’ : propositions pour l’analyse du discours politique”, dans *Semen. Revue de sémio-linguistique des textes et discours*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, n°21, avril 2006, pp. 19-47.

trois équipes : l'une principalement ancrée en SIC (Céditec, EA 3119), l'autre en SDL (Icar, UMR 5191), la troisième en science politique (Triangle, UMR 5206). Pour accompagner ses évolutions successives, la revue a fait émerger une association loi 1901, SAM (Société des Amis de Mots), devenue en 2005 SELP (Société d'Etude des Langages du Politique). En tant que vecteur de diffusion de travaux de recherche, la revue *Mots* a contribué et contribue à montrer l'intérêt d'approches discursives auprès des publics de science politique, d'histoire, de sociologie et de sciences de l'information et de la communication.

- Le Certe (Centre d'étude et de recherche en techniques d'expression), devenu ensuite le Certeic (Centre de recherche en techniques d'expression, information et communication), puis le Gerico (Groupement des Equipes de Recherche Interdisciplinaire en Communication, EA 1060) a été créé à l'Université Charles-de-Gaulle - Lille 3 par des enseignants-chercheurs d'horizons divers qui ont participé à l'institutionnalisation des SIC dans le contexte d'un enseignement professionnalisé¹². Après six numéros d'un confidentiel *Bulletin du Certe*, le plus solide *Bulletin du Certeic* ouvre la voie, en 1986, à une revue qui diffuse plus amplement les préoccupations de l'équipe, et qui prend le titre *Etudes de communication* à partir de 1992 (d'abord sous titrée *Techniques d'expression, information, communication*, puis actuellement *Langages, informations, médiations*). Tant par la provenance de ses chercheurs (originaires de didactique et de littérature notamment) que par les choix d'enseignement (en première année d'IUP, les trois "disciplines de références" étaient les "sciences de l'information et de la communication", les "sciences du langage" et les "sciences humaines et sociales"), les membres qui ont animé le Certeic - Gerico (Jean Mouchon, Pierre Delcambre, Bernard Delforce, Elisabeth Fichez...) ont participé à la légitimation des démarches qui, en SIC, intègrent les faits langagiers et discursifs.

- Le Gram (Groupe de Recherche sur l'Analyse du discours des Médias) est un des groupes d'étude de la SFSIC (Société Française des Sciences de l'Information et de la Communication)¹³. Il a été créé en mai 1992 lors du 8^{ème} congrès de la SFSIC pour faire reconnaître et structurer, au sein même des SIC et face à d'autres thématiques (technologies de l'information et de

¹² L'"IUP Info-com" de Lille 3, installé à Roubaix dès ses débuts, compte par exemple parmi les quatre premiers Instituts Universitaires Professionnalisés en information-communication, ouverts en 1991-92.

¹³ La SFSIC a été créée en 1977 pour concourir au renforcement épistémologique et institutionnel des SIC. Société savante ayant vocation à rassembler les enseignants-chercheurs, chercheurs et doctorants de la discipline, elle pourrait être comparée, dans certaines limites notables, à des associations telles que l'ASL et l'A.L.E.S. (Association des Linguistes de l'Enseignement Supérieur).

la communication, communication des organisations, médiations et pratiques culturelles, information-documentation, industries culturelles et médiatiques...), “*les spécificités des approches discursives pour l’étude des médias*”, pour reprendre la formulation d’un de ses animateurs¹⁴. Le Gram a été animé par ses quatre créateurs (Simone Bonnafous, Yves Lavoine, Jean Mouchon, Jean-François Tétu) jusqu’en 2000, date à laquelle le relais a été pris par Jean-Michel Utard, Jacques Noyer, Bernard Delforce et Soren Køllstrup. Un peu à l’image de l’association Conscila (CONfrontations en SCIences du LANGage), le Gram a fonctionné à travers des journées d’étude thématiques, au nombre de trois ou quatre par an, laissant une large place à la discussion. Le Gram sous cette modalité organisationnelle est aujourd’hui en sommeil, mais il subsiste sous la forme d’une liste de diffusion, animée par Claire Blandin et moi-même. Tout au long des années 1990 et jusqu’en 2003, le Gram a permis que se rencontrent et se forment des enseignants-chercheurs et des doctorants qui, en SIC, souhaitaient approfondir la dimension discursive de leurs travaux.

2. La place des SDL en SIC aujourd’hui : un bilan plutôt positif

S’il fallait prendre position, nous pensons qu’il serait possible de faire un bilan plutôt positif de la place des SDL¹⁵ en SIC. Pour indice, parmi bien d’autres : aujourd’hui, lorsqu’un enseignant-chercheur de 71^{ème} section entreprend l’édition d’un manuel de présentation générale du champ des “sciences de l’information et de la communication”, il juge manifestement bon de consacrer un chapitre en tant que tel à des approches langagières et discursives de l’information et de la communication¹⁶.

Pour prendre la mesure du caractère relativement positif du bilan, nous pouvons aussi, par contraste, essayer d’imaginer ce à quoi nous avons échappé. Si les événements avaient en quelque sorte plus “mal tourné”, les

¹⁴ Equipe d’animation du Gram (Jean-Michel Utard, Jacques Noyer, Bernard Delforce et Soren Køllstrup), “Bilan et orientations du GRAM : pour une réflexion collective sur la période à venir”, document interne Jacques Noyer, avril 2005, souligné dans le texte.

¹⁵ Nous avons bien conscience que dans le présent texte certaines parties seulement des SDL sont concernées (linguistique générale, théorie du signe, sémiotique textuelle, narratologie, études de rhétorique et d’argumentation, sociolinguistique, analyse du discours...).

¹⁶ Nous nous référons ici à : Stéphane Olivesi (dir.), *Sciences de l’information et de la communication. Objets, savoirs, discipline*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, coll. La communication en plus, 2006, 286 p. Voir le chapitre signé Simone Bonnafous, “L’analyse du discours”, pp. 213-228.

SIC seraient aujourd’hui principalement spécialisées dans des sujets liés aux réseaux, aux médias électroniques, aux questions technologiques, bref à ce que l’on appelle précisément les “technologies de l’information et de la communication” (TIC). Dans l’enseignement universitaire, les SIC s’exerceraient alors par exemple sous la forme de la délivrance du C2i (Certificat Informatique et Internet). Et peut-être la collaboration entre SDL et SIC se serait-elle limitée exclusivement au TAL / TALN (Traitement Automatique des Langues (Naturelles)), à travers des questions d’étiquetage, de web sémantique, d’indexations et de moteurs sur le web, de traitement du document numérique, de dialogue homme-machine, d’extraction d’informations (entre autres alliances imaginables). Les SIC, en somme, se trouveraient plutôt du côté des sciences de l’ingénieur, et non pas sous les formes variées que cette “interdiscipline” prend aujourd’hui (analyse des discours des médias, étude des formats et dispositifs des industries culturelles, analyse de la communication des institutions, communication d’entreprise et des organisations, études des publics et des audiences...).

Nous exposons ci-après quelques aspects de ce bilan plutôt positif, dans l’enseignement d’abord, puis dans la recherche, les équipes et les publications.

2.1. Dans l’enseignement : les SIC et les SDL entremêlées

Dans l’enseignement universitaire, les formations allient SDL et SIC sur des modes très divers : licence mention “Sciences du langage et de l’information” dans le domaine “Lettres, langues, sciences du langage” (Université de Franche Comté, Besançon) ; licence mention “Lettres” avec parcours “Sciences du langage / communication et médias” dans le domaine “Humanités” (Université de Picardie - Jules Verne, Amiens) ; spécialité “Sémiotique et communication” du master recherche “Sciences du langage” dans le domaine “Lettres, langues, sciences du langage” (Université de Franche Comté, Besançon) ; mention “Communication et médiations” dans le master “Lettres, langues, culture” porté par l’UFR “Langues et communication” (Université de Bourgogne, Dijon)...

L’avenir dira si ces formations, dont les intitulés sont ici empruntés à la nouvelle “architecture de formation” “impulsée” par la réforme LMD, pour reprendre le jargon du ministère – des maquettes nouvelles qui n’excluent pas un fort appui sur l’existant¹⁷ –, seront reconduites dans les futures

¹⁷ Comme c’est le cas par exemple à Besançon, université dont l’histoire est marquée à la fois par l’existence d’un DEUG “Lettres et arts”, section “Lettres”, spécialisation

habilitations. Mais le fait est que ces formations ont été voulues, et rendues possibles.

Au-delà des “offres de formations” diplômantes elles-mêmes (pour reprendre là encore les termes politiques repris par l’institution) , au niveau de la réalisation pédagogique des enseignements, il est intéressant de noter que de nombreuses universités proposent des cours d’“Analyse des messages médiatiques”, d’“Analyse du discours des médias”, de “Sémiologie (ou Sémiotique) des médias”, de “Linguistique et communication de masse”, etc. L’existence même de ces enseignements atteste l’entremêlement disciplinaire ici envisagé de façon positive.

Les esprits inquiets pourront faire observer que ces cours sont parfois assurés par le département de Communication plutôt que par celui de Sciences du langage ou de Lettres. De fait, quand tel est le cas, il faut reconnaître qu’une certaine compétence dans l’étude du rapport Langage, langue, discours / Information, médias, communication, est reconnue aux enseignants de SIC.

Néanmoins il existe plusieurs façons d’interpréter cette “délégation”. Il est possible de considérer qu’une telle “prise en charge” résulte d’une faiblesse des SDL : celles-ci n’auraient pas su tenir des positions de force, et auraient laissé le terrain aux SIC, y compris pour ce qui pourrait relever de leur champ. Le fait que les SDL n’aient pas su, globalement, défendre leur place dans l’institution avait été souligné lors de la précédente rencontre organisée par l’ASL par Jean-Michel Adam, par Michel Arrivé, ou encore par Paul Siblot, ou par Françoise Gadet, chacun à sa façon¹⁸.

Tout en partageant cette thèse, nous souhaitons mettre en avant le caractère positif de la situation. D’abord, le fait que les SIC incluent dans leurs objets l’analyse des messages et des discours offre un débouché aux personnes formées en SDL, y compris un débouché très concret en termes de postes de maître de conférences pour des docteurs en SDL témoignant d’un parcours de formation et de recherche suffisamment diversifié (nous en sommes

“Communication et langage des médias”, et par des personnalités telles que Jean Peytard ou Bernard Quémada et son centre de lexicologie.

¹⁸ “Mais que font les linguistes ? Les sciences du langage, 20 ans après”, journée organisée par l’ASL, 22 novembre 2003, Paris, Sorbonne. Voir notre compte rendu : Alice Krieg-Planque, “Mais que font les linguistes ?”, magazine *Sciences humaines*, Auxerre, n°146, février 2004, pp. 6-7. Voir les actes : Christine Jacquet-Pfau et Jean-François Sablayrolles (textes réunis par), *Mais que font les linguistes ? Les Sciences du langage, vingt ans après. Actes du colloque 2003 de l’Association des Sciences du langage*, Paris, L’Harmattan, coll. Sémantiques, 2005, 160 p.

personnellement l'illustration, et pas la seule)¹⁹. Ensuite, là où elles se trouvent, ces personnes peuvent faire valoir des points de vue chers aux SDL (par exemple sur le caractère structurant de la langue, sur l'importance des conditions d'énonciation, ou sur l'intérêt de porter un regard non normatif sur les usages de la langue). Cela est vrai bien sûr pour des enseignements qui touchent directement la question des messages et des discours, mais cela l'est aussi dans d'autres cours que l'enseignant-chercheur en SIC peut être amené à dispenser. Nous en avons nous-même fait l'expérience. Amenée dans notre université à mettre en place et à assurer un cours intitulé "Métiers de la communication et du journalisme" en première année de licence dans un parcours "Communication" en mineure de la licence du domaine "Lettres, langues, sciences humaines et sciences sociales", nous abordons certes prioritairement les aspects sociologiques, économiques et juridiques du sujet, mais nous mettons aussi en évidence auprès des étudiants la dimension langagière de ces métiers : il est possible de souligner l'importance des jargons de métier et du vocabulaire professionnel, de montrer en quoi l'exercice de bon nombre de ces métiers consiste en des pratiques de reprise et de reformulation des énoncés, d'expliquer comment ces métiers sont, comme tout métier, caractérisés par des valeurs et des croyances dont certaines expressions stéréotypiques sont le support (par exemple "écrire pour son lecteur" ou "devoir la vérité au public", dans le cas du journalisme).

Les SDL ont perdu un certain terrain institutionnel. Dans le même temps, les SIC se sont institutionnalisées en favorisant les mélanges disciplinaires. Les réalités évoquées précédemment indiquent que ce contexte bénéficie parfois, du moins à moyen terme, à un essaimage de l'épistémologie des SDL sur des territoires autres que les siens propres.

2.2. Recherche, équipes et publications : la reconnaissance des approches discursives par les SIC

Dans le domaine de la recherche, il est possible également d'établir un bilan plutôt positif de la situation : il existe, dans les SIC en tant qu'institution, une reconnaissance de la légitimité des approches langagières et discursives. Quelques éléments étayent cette thèse, les premiers du côté des revues dont on sait le rôle qu'elles jouent dans le recrutement des futurs enseignants-chercheurs, les seconds du côté des laboratoires et des équipes.

¹⁹ Certes, ce passage de docteurs en SDL vers les SIC est un indice de l'insuffisance des postes offerts en SDL, lesquelles présentent ainsi un visage valétudinaire. Mais il est peut-être moins nocif à la discipline, à court terme, que des absences totales de débouchés.

En 2002, la SFSIC a publié un volume intitulé *Place et enjeux des revues pour la recherche en infocom*²⁰. Ce fascicule comprend un “Annuaire des revues francophones en Infocom”, annuaire dont on pourra très légitimement critiquer la méthode d’élaboration²¹, de même qu’il était juste, comme l’ont fait de nombreux collègues, de contester l’inventaire des revues en sciences humaines et sociales dressé par le CNRS la même année. Mais l’“annuaire” est là, comme l’“inventaire” était là, et c’est lui qui peut être invoqué dans certains contextes de négociation des rapports de place et de pouvoir.

Sur un total de 28 titres répertoriés dans l’annuaire, une place étroite mais non négligeable (si on la compare à la place – nulle – qui est faite à la sociologie ou l’ethnologie) est donnée aux SDL. Cette attention se manifeste par la présence dans l’annuaire d’une revue de linguistique (*Cahiers de lexicologie. Revue internationale de lexicologie et lexicographie*, alors dirigée par Bernard Quémada et éditée par Honoré Champion), d’une revue d’analyse du discours (*Mots. Les langages du politique*, alors dirigée par Pierre Fiala et éditée par ENS Editions), de deux revues étiquetable dans le large périmètre de la sémiologie (*Communication & langages*, dirigée par Yves Jeanneret et Emmanuël Souchier et éditée par Armand Colin ; *Médiatiques. Récit et société*, dirigée par Marc Lits et publiée par l’ORM, Observatoire du Récit Médiatique, à l’Université Catholique de Louvain). A cela s’ajoutent des périodiques qui, tout en étant visiblement des revues de SIC, font régulièrement une large place à des approches discursives (*Communication*, Université Laval à Québec ; *Etudes de communication*, Université Lille 3 ; *Questions de communication*, Université de Metz et Université Nancy 2...).

Cette reconnaissance de publications liées aux SDL dans un document de l’institution SIC est loin d’être anecdotique, du fait de l’usage qui peut en être réalisé dans l’argumentation et les débats internes. Par exemple, parmi les critères pour la qualification en 71^e section du CNU, se trouve le critère de publication dans les “revues du champ” : l’annuaire peut ici être invoqué. A l’inverse, parmi les motifs de non-qualification en 71^e, est mentionnée l’“insertion insuffisante (non appartenance à des équipes de recherche dans le champ des SIC et/ou absence d’expérience

²⁰ *Place et enjeux des revues pour la recherche en infocom*, édité à l’occasion du colloque du même nom, organisé à Nice par la SFSIC et le LAMIC, les 25 et 26 mars 2002, 209 p. ISBN : 2-914872-02-X.

²¹ Méthode exposée notamment pp. 18-19 du fascicule.

d'enseignement en SIC, publications en dehors des revues du champ, etc.)²².

Du côté des équipes et des laboratoires, les collectifs ne manquent pas qui, institutionnellement inscrits en SIC, travaillent de façon significative les dimensions langagières et discursives des faits d'information et de communication, sur des modes que nous n'avons pas la place de détailler ici, et selon des fortunes scientifiques et organisationnelles qu'il ne nous appartient pas d'évaluer. Citons par ordre alphabétique : le Céditec, Centre d'étude des discours, images, textes, écrits, communications (EA 3119 - Université Paris 12 – Val-de-Marne), le Crem, Centre de recherche sur les médiations (EA 3476, Université de Metz), le Gerico, déjà signalé plus haut pour son rôle historique, intégré depuis 2005 dans le Geriico, Groupe d'études et de recherche interdisciplinaire en information-communication (Université Charles de Gaulle - Lille 3), le Gripic, Groupe de recherches interdisciplinaires sur les processus d'information et de communication (réunion de l'EA 1498 et de l'UMR CNRS 8139, Celsa, Université Paris 4), le laboratoire Communication et politique (CNRS), le laboratoire Culture et communication (EA 3151 - Université d'Avignon), le Limsic, Laboratoire sur l'image, les médiations et le sensible en information-communication (JE 2388 – Université de Bourgogne, à Dijon), l'équipe Médias et identités (EA 1858, Université Lumière Lyon 2, Institut d'études politiques de Lyon, tout récemment intégrée à la nouvelle équipe Elico, Equipe lyonnaise en information et communication)... A la frontière entre SIC et science politique, certains chercheurs ont eux aussi intégré la dimension discursive de leurs objets : au Crape, Centre de recherches sur l'action politique en Europe (UMR 6051 - CNRS - Université Rennes 1 - IEP de Rennes), ou encore à Triangle, Action, discours, pensée politique et économique (UMR CNRS 5206, ENS-LSH, Institut d'études politiques de Lyon, Université Lumière Lyon 2). Cette liste, bien sûr, n'est pas exhaustive, et elle signale des collectifs et non pas des individualités qui travailleraient isolément sur ces croisements disciplinaires.

3. Des SDL elles aussi ouvertes à la pluridisciplinarité

²² "Résultats de la session 2005 de qualification des Maîtres de conférences en 71^e section" Document CNU 71^e section. Disponible sur le site <<http://cnu71.online.fr>>.

Dans un mouvement inverse, les SDL sont à même de partager certaines des préoccupations des SIC. Nous serons sur ce point beaucoup plus allusive, supposant le lecteur amplement plus informé sur le paysage des SDL qu'il ne l'est sur celui des SIC. Les acteurs qui ont contribué et/ou contribuent à ouvrir les SDL à des questions susceptibles d'intéresser les SIC sont variés. Nous en rappelons quelques exemples pour mémoire.

- Du côté des équipes et laboratoires, le Cediscor, Centre de recherches sur la didacticité des discours ordinaires (Université Paris 3 – Sorbonne Nouvelle) a joué, sous la dynamique de Sophie Moirand, un rôle historique dans la reconnaissance des médias et des faits d'information et de communication à l'intérieur de l'analyse du discours et des SDL. A travers ses travaux sur la presse, les genres, la vulgarisation scientifique et les discours de didacticité, il a contribué à légitimer les médias comme objet dans le champ des SDL. *Les Carnets du Cediscor*, publiés depuis 1992 par les Presses de la Sorbonne Nouvelle, ont assuré une diffusion de ces analyses, éditant des numéros dont certains peuvent concerner directement les chercheurs en SIC²³. A l'étranger mais toujours dans le domaine francophone, certaines équipes ancrées en linguistique, lettres, ou sciences du langage attestent une articulation forte entre SDL et SIC. C'est le cas par exemple du Laldim, Laboratoire d'analyse linguistique des discours des médias, à l'Université de Lausanne, sous l'impulsion de Jean-Michel Adam.

- Les associations et sociétés savantes ont pu prendre des initiatives facilitant les contacts entre disciplines, comme la rencontre "Journalistes et linguistes, même langue, même langage ?", organisée notamment par l'A.L.E.S. et l'ASL à Paris en 1993²⁴.

- Enfin, du côté de l'enseignement universitaire, il est intéressant de noter que le REEL (Référentiel Européen d'Enseignement de la Linguistique), proposé en 2006 par un collectif d'enseignants²⁵ en réaction aux mises en cause des formations de SDL par le ministère (non-habilitations ou non-réhabilitations de certaines première et deuxième années de Licence à l'occasion du passage au système LMD), prévoit une place pour les SIC. En

²³ Par exemple le n°6, "Rencontres discursives entre sciences et politique dans les médias", publié en 2000 à l'issue d'une rencontre sur le même thème en 1998, ou plus anciennement le n°1, "Un lieu d'inscription de la didacticité. Les catastrophes naturelles dans la presse quotidienne", 1992.

²⁴ Cette journée a donné lieu à publication : "Journalistes et linguistes, même langue, même langage ?", Versailles, CRDP de l'Académie de Versailles, revue *Mscope*, hors série, avril 1994, 128 p.

²⁵ Pour un REEL (*Référentiel Européen d'Enseignement de la Linguistique*), fascicule élaboré et diffusé par l'équipe enseignante du département de sciences du langage de l'UFR Lettres, langues et sciences humaines de l'Université d'Orléans, 2006, 57 p. Préfaces de Franck Neveu et Alain Lemaréchal. Contact : Gabriel Bergounioux.

effet, parmi les UE (Unité d'enseignement) de la troisième année de Licence figurant au programme imaginé par les rédacteurs se trouve une UE "Théories de l'information. Théories de la communication" (24h CM + 24h TD, 7 ECTS), à côté d'enseignements beaucoup plus caractéristiques d'une formation générale en SDL (morphologie, phonologie, syntaxe, sémantique, pragmatique, linguistique française...). Ainsi, la "maquette type" d'une Licence en SDL que les rédacteurs du projet soumettent à la réflexion collective inclut, parmi les "*cours qui [leur] paraissent aujourd'hui les plus nécessaires à une formation en linguistique*"²⁶, un enseignement qui emprunte aux SIC, ou plus exactement un enseignement que les formations de SIC ont en commun. On notera que, dans les grandes lignes, on retrouve dans l'UE "Théories de l'information. Théories de la communication" du projet REEL les contenus qui figurent au programme des UE "Théories de l'information" et/ou "Théories de la communication", passages obligés de toute formation générale en SIC (...et au cours desquelles l'enseignant se réfère d'ailleurs généralement à Saussure, à Jakobson, à Barthes...).

Les reconnaissances et les appropriations mutuelles sont donc ainsi, en SDL comme en SIC, des réalités.

Conclusion : des territoires partagés ? des défis communs ?

Le ton général de ce texte pourrait laisser penser que notre position est optimiste. Si elle l'est en effet en un sens – et elle l'est en quelque sorte par principe –, elle l'est aussi dans la conscience des limites de la relation qui unit les SDL et les SIC. En particulier, on ne peut manquer de relever les malentendus et les désaccords, qui portent sur les objets et finalités tout autant que sur les méthodes. Il n'est pas certain que des termes tels que "langage", "signification", "sens", "langue", "énoncé", "énonciation", "discours" "corpus", "performativité"... recouvrent des notions compatibles de part et d'autre. Dans un texte destiné à présenter le bilan du Gram auprès de la SFSIC lors de son 15^{ème} congrès, qui s'est tenu à Bordeaux en mai 2006, l'équipe des animateurs du Gram écrivait que si ce groupe de travail pouvait se réjouir d'une "*reconnaissance interne à la SFSIC*" (une version

²⁶ Lettre d'accompagnement d'envoi du fascicule, signée "L'équipe enseignante du département SDL", Université d'Orléans, 12 juin 2006.

antérieure parle même de “*lutte interne*” gagnée²⁷), au sens où les approches discursives sont désormais légitimes dans l’institution, il lui restait à mener une lutte “*externe*” pour “*spécifier, dans un contexte où la revendication du ‘discours’ s’apparente parfois à une revendication de principe, sans étayage spécifique, ce qui caractérise l’approche discursive telle que nous l’envisageons et la ‘mettons en questions’*”²⁸.

Et effectivement, les occasions de spécifier la démarche ne manquent pas... La façon dont certains enseignants-chercheurs en SIC – et, partant, les étudiants qu’ils forment – emploient le terme “corpus” de façon vague pour signifier “document” ou toute autre pièce apportée au dossier²⁹, confondent “analyse de contenu” et “analyse de discours”, s’imaginent que les approches linguistiques ou discursives prétendraient avoir accès à des “représentations” de type psycho-social³⁰, ou encore considèrent que ces mêmes approches sont des “grilles” ou des “méthodes” au crible desquelles ils pourraient passer les “corpus” qu’ils fournissent³¹ sont l’indice pour le moins d’une méconnaissance. A l’inverse, le portrait parfois caricatural des SIC qui est brossé par certains enseignants-chercheurs en SDL témoigne d’une vision incomplète du champ, dont sont alors visés le caractère excessivement œcuménique, l’inconsistance théorique, une forme de postmodernisme bonhomme mollement centré sur la question des stratégies, des fonctions, des intentions.

Le second point de cette conclusion concerne les défis que l’une et l’autre disciplines ont à affronter. Au-delà du destin commun puisé dans les caractéristiques propres au système français d’enseignement supérieur et forgé par les politiques successives conduites en ce domaine, les situations sont assez peu comparables à bien des égards (attractivité auprès des

²⁷ Equipe d’animation du Gram (Jean-Michel Utard, Jacques Noyer, Bernard Delforce et Soren Køllstrup), “Bilan et orientations du GRAM : pour une réflexion collective sur la période à venir”, document interne Jacques Noyer, avril 2005.

²⁸ Equipe d’animation du Gram (Jean-Michel Utard, Jacques Noyer, Bernard Delforce et Soren Køllstrup), “Bilan et orientations du GRAM : congrès de la SFSIC”, document Jacques Noyer, mai 2006.

²⁹ Sur ce point voir : Alice Krieg-Planque, “Travailler les discours dans la pluridisciplinarité. Exemples d’une ‘manière de faire’ en analyse du discours”, dans Simone Bonnafous, Malika Temmar (dir.), *Analyse du discours et sciences humaines et sociales*, Paris, Ophrys, coll. Les chemins du discours, 2007.

³⁰ Sur ce point voir : Alice Krieg-Planque, “ ‘Formules’ et ‘lieux discursifs’ : propositions pour l’analyse du discours politique”, dans *Semen. Revue de sémio-linguistique des textes et discours*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, n°21, avril 2006, pp. 19-47.

³¹ Sur ce point voir : Claire Oger, “Analyse de discours et sciences de l’information et de la communication ; au-delà des corpus et des méthodes”, dans Simone Bonnafous et Malika Temmar (dir.), *Analyse du discours et sciences humaines et sociales*, Paris, Ophrys, coll. Les chemins du discours, 2007.

étudiants, professionnalisation des filières, types de débouchés existants, formation du corps enseignant...). Néanmoins quelques défis partagés émergent. On peut rappeler les problèmes posés par le productivisme en recherche (“publish or perish”, selon l’expression anglo-saxonne), ou encore les défis soulevés par la diffusion des travaux scientifiques en ligne, auxquels les SDL tout autant que les SIC sont confrontées. Au risque de paraître technophobe, un enjeu commun notable nous semble résider dans le rapport de chaque discipline aux technologies : pour dire vite, il s’agit pour les SDL de ne pas se laisser engloutir par le TAL / TALN, et pour les SIC de ne pas se laisser engloutir par les TIC / NTIC ((Nouvelles) Technologies de l’Information et de la Communication), sujet auquel nous consacrons les dernières lignes de ce texte.

Une étude portant sur les enseignants-chercheurs en SIC³² établit que les thématiques liées aux NTIC arrivent en première position des profils de postes clairement identifiables publiés en 71^e section au *Journal officiel* pour la période 1998-2005 (maîtres de conférences et professeurs confondus), avec 15% des postes correspondant principalement à ce domaine. Viennent ensuite les théories de l’information et de la communication et les profils généralistes de la discipline (13%), la bibliologie et les sciences de l’information (12%), les techniques d’expression (11%), et la communication d’entreprise et des organisations (10%) (la première position étant occupée par des postes dont les profils ont été regroupés par les auteurs de l’étude en une catégorie “divers, autres”, 19%). Le volet diachronique de cette même étude montre une tendance à la progression des postes offerts sur ce type de profil (par exemple 13 postes en 2001 contre “seulement” 5 en 1997). Une analyse des thèmes de recherche des enseignants-chercheurs en SIC (effectuée par les mêmes auteurs sur la base des publications recensés dans l’*Annuaire de la recherche en information et communication*³³) fait apparaître également la large place des NTIC, qui arrivent en première position devant l’analyse des productions médiatiques (lesquelles incluent l’analyse des discours des médias mais ne s’y limitent pas), les réflexions sur les médias, la communication organisationnelle, et les analyses socio-économiques. Ces éléments, quelles que soient les nécessaires limites méthodologiques d’une

³² Hélène Cardy, Pascal Froissart, “SIC : cartographie d’une discipline”, dans Stéphane Olivesi (dir.), *Sciences de l’information et de la communication. Objets, savoirs, discipline*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, coll. La communication en plus, 2006, 286 p. ; pp. 259-279.

³³ Annuaire réalisé par la SFSIC et comportant 229 fiches renseignées de chercheurs entre 1999 et 2002.

telle cartographie, montrent l'importance prise par les NTIC dans la discipline.

On ne dispose pas d'étude comparable pour les SDL, laquelle devrait en tout état de cause, pour présenter un intérêt réel, intégrer les profils de postes publiés dans d'autres sections, de manière que l'on puisse essayer de saisir les éventuelles "fuites" de postes et d'enseignants-chercheurs vers d'autres sections (par exemple en 71^e section, précisément, comme ce peut être le cas sur des profils de techniques d'expression, d'analyse du discours ou d'analyse des messages médiatiques). Les résultats d'une telle étude, s'il nous était donné de les observer, nous conduiraient peut-être à nous départir de l'enthousiasme volontariste affiché dans cette contribution pour partager la tonalité pessimiste et les "*réflexions désabusées*"³⁴ exprimées lors du précédent colloque organisé par l'ASL par Michel Arrivé, dont, pour tout dire et en définitive, on ne pourra contester ni la position bien informée ni la lucidité.

* * *

Références du texte :

Alice KRIEG-PLANQUE (2007), " 'Sciences du langage' et 'sciences de l'information et de la communication' : entre reconnaissances et ignorances, entre distanciations et appropriations", dans Franck Neveu et Sabine Pétilion dir., *Sciences du langage et sciences de l'homme*, Limoges, Editions Lambert-Lucas, 134 p ; pp. 103-119.

³⁴ Intervention de Michel Arrivé, dans Christine Jacquet-Pfau et Jean-François Sablayrolles (textes réunis par), *Mais que font les linguistes ? Les Sciences du langage, vingt ans après. Actes du colloque 2003 de l'Association des Sciences du langage*, Paris, L'Harmattan, coll. Sémantiques, 2005, 160 p. ; pp. 131-135.